

ACTION SYNDICALE

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

RGPP, une vaste entreprise de pillage

Edito

Alors que l'Europe était encore plongée dans les horreurs de la seconde guerre mondiale, un groupe de représentants des organisations de la Résistance, regroupées dans le CNR, Conseil National de la Résistance dans lequel la CGT était présente, imaginait pour l'après guerre une société où l'Homme et l'intérêt général devaient être au centre des préoccupations.

Ce projet, porté par d'anciens résistants retournés à la vie syndicale et politique, devait être à l'origine, entre autre, de la sécurité sociale (dont le système des retraites par répartition est un des volets) ; mais aussi des Services Publics tels que nous les concevons aujourd'hui et du statut des fonctionnaires qui garantit à chaque citoyen l'égalité de traitement et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce que propose le gouvernement aujourd'hui ce sont les suppressions massives de postes (près de 40 000 par an), le recours massif à la précarité, bref un véritable plan social et une accentuation déjà bien entamée de l'externalisation et de la « fillialisation ».

Sous prétexte d'économies publiques ce sont les citoyens que l'on dépouille. Sous prétexte d'équilibre budgétaire, ce sont les entreprises privées que l'on privilégie, car la vérité c'est qu'il y a beaucoup d'argent à se faire dans le pillage des Services Publics.

Imaginons la RGPP appliquée à l'archéologie préventive : les seuls archéologues CDI seraient les agents affectés aux diagnostics ; la topo, l'administration, jusqu'au service paye, toutes ces tâches « annexes » seraient externalisées à des entreprises privées. Les fouilles, elles, seraient effectuées par des filiales de l'Inrap. L'Inrap devenue une simple agence de moyens, pourraient faire appel à des intérimaires, si la concurrence lui laisse quelques parts de marché.

On comprendra que, dans une telle perspective, on ne voit pas bien comment, à terme, l'existence même de notre discipline pourrait ne pas être remise en cause car sa justification est tout simplement d'être un service public de la recherche.

C'est pourquoi, le 15 mai nous devons nous mobiliser massivement avec toute la fonction publique pour mettre en échec la volonté de régression sociale du gouvernement !

C'est pourquoi le 22 mai nous devons aussi nous mobiliser pour l'avenir de nos retraites.